

Relations Suisse-UE

Contenu

Les élèves traitent des relations entre la Suisse et l'UE. Ils et elles élaborent différentes possibilités de coopération.

Objectives

- Les élèves peuvent nommer trois possibilités de coopération entre la Suisse et l'UE.
- Les élèves peuvent, pour une possibilité de coopération, donner deux arguments (pour ou contre).
- Les élèves peuvent évaluer une possibilité de coopération et justifier ce jugement.

Condition requise

- Fondements: «[Fondements de l'Union européenne](#)»

Durée

35 + 35 minutes

Matériel

- Feuille de travail «Relations Suisse-UE»
- Clip «[L'UE et la Suisse](#)» 
- Unité «[Placemat](#)»

easyvote-Clip

Vous trouvez une vidéo sur l'UE et la Suisse sous [easyvote.ch/suisse-ue](https://www.easyvote.ch/suisse-ue) et sur [YouTube](#).




Ne ratez aucun matériel didactique:

Inscrivez-vous à [la newsletter d'easyvote-school](#) et ne ratez aucun matériel didactique. Vous trouverez tous les matériels didactiques sur [easyvote.ch/fr/school](https://www.easyvote.ch/fr/school).



Plan du déroulement

Durée	Contenu	Forme sociale	Matériel
5'	Entrée en matière Les élèves se penchent sur la caricature : Qu'est-ce qui y est représenté ? Que dit l'image des relations entre la Suisse et l'UE ?	Session plénière	– PPP
5'	Solution : L'image date de 2013 et n'est pas vraiment actuelle. Mais elle montre que les relations entre la Suisse et l'UE ne sont pas toujours faciles.		
4'	Relations Suisse-UE Les élèves regardent la vidéo easyvote en classe. Jusqu'à 1:43, il s'agit d'une répétition des thèmes précédents. Note sur la vidéo : La Grande Bretagne n'est plus membre de l'UE depuis 2020.	Session plénière	– Feuille de travail « Relations Suisse-UE » et Clip 
10'	Les élèves écrivent les trois positions comme mots-clés. Sur le tableau noir, la même matrice est dessinée (avec les images imprimées).	Travail individuel	– Tableau noir – Tableau – Images imprimées
5'	L'enseignant-e donne aux élèves une craie. Ils et elles remplissent la matrice avec les mots-clés et rendent la craie.	Session plénière	
5'	La classe se réunit devant le tableau noir. L'enseignant-e reprend quelques mots-clés que les élèves doivent expliquer.		
20'	Approfondissement Une possibilité est d'approfondir les trois positions sur les relations entre la Suisse et l'UE : À l'aide de la fiche de travail « Placemat », les élèves approfondissent leurs propres positions par groupes de quatre.	Travail de groupe	– Feuille de travail « Place-mat »
10'	Dans les classes, les résultats des groupes avec les propres positions sont collectés. Une personne de chaque groupe nomme 2-3 points qui se trouvent au centre du Placemat. La rubrique « Arguments » de la matrice peut être complétée.	Travail à deux	– Tableau noir
5'	À la fin, un vote est effectué : Qui est pour la position 1/2/3 (ou qui ne peut pas se décider) ?	Session plénière	



*JE PROPOSE
UN ARBITRAGE!*

Source: tagesanzeiger.ch



Relations Suisse-UE

La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne (UE). Cependant, elle travaille en étroite collaboration avec l'UE. Ainsi, elle a négocié différents traités avec l'UE, dont les Accords bilatéraux I et II.

Exercice

- Vous regardez la vidéo « Les relations entre la Suisse et l'UE » en classe. Essayez de compléter le tableau avec les bons mots clés.

	Quelle position est représentée ?	Arguments pour cette position.
Position 1 		
Position 2 		
Position 3 		

Et ensuite?

La Suisse a accès au marché intérieur de l'UE dans certains domaines. L'UE adapte en permanence les règles pour ce marché intérieur. Ces règles ne sont pas automatiquement valables pour la Suisse. C'est pourquoi les règles entre la Suisse et l'UE doivent toujours être négociées. L'UE souhaite que la Suisse reprenne ces règles. Si c'est le cas, les nouvelles règles doivent encore être acceptées par le Parlement suisse ou même par la population.

Il est possible que des différends entre la Suisse et l'UE surgissent à propos des nouvelles règles. Par exemple, la Suisse peut ne pas être d'accord avec les nouvelles lois de l'UE sur le marché intérieur. Dans ce cas, un tribunal d'arbitrage neutre déciderait de la façon de procéder avec les nouvelles règles. Le nouvel accord-cadre entre la Suisse et l'UE vise, entre autres, à clarifier comment les différends pourraient être réglés.

Le Conseil fédéral n'a pas encore signé le nouvel accord-cadre.

